

Université René Descartes – Paris V
Faculté Cochin – Port Royal

DU Médecin coordonnateur d'EHPAD

Problématique de la prise en charge en EHPAD des
personnes de moins de 60 ans atteintes de la maladie d'
Alzheimer à la lumière d'un cas clinique

Dr Bringard Lamiré Natacha
Année universitaire 2008-2009

Problématique de la prise en charge en EHPAD des personnes de moins de 60 ans atteintes de la maladie d' Alzheimer à la lumière d'un cas clinique

- Medec (35), prise en charge de 3 EHPAD dont 2 unités de vie spécialisées dans la maladie d' Alzheimer
- Pec de 2 résidentes de moins de 60 ans , dont le cas clinique
- Problématique de la maladie d' Alzheimer jeune en EHPAD :
 - Quel projet de vie en Ehpad pour ces patients et leur famille?
 - Quelles difficultés avant l' entrée et pendant leur hébergement en Ehpad ?
 - Place de la MA jeune dans le Plan Alzheimer 2008/2012
 - Faut-il créer des structures spécifiques dédiées à ces patients jeunes ?

Cas Clinique

- Madame B née en 1956 (53 ans) vit dans une unité spécialisée dans la MA en EHPAD à Rennes
- En 2003 (47 ans), cs neuro à sa demande pour des troubles de l' attention au travail : MMS 26/30,Sd Dépressif, hospitalisation, ttt ATD et sismothérapie
- Début 2006 (50 ans), cs neuro à la demande du mari pour des difficultés dans les AVQ : MMS 20/30; bilan approfondi (bio scanner, scinti) : Diagnostic Maladie Alzheimer (ttt antichol)
- Juin 2006 : Hébergement tempo 5 jours/ semaine Cantou (10 résidents, âge moyen 83 ans, GMP 850)
- Juillet 2006 : Hébergement permanent (GIR 4, MMS 17/30),
- Août 2009 : MMS 9/30; inquiétude par rapport à ses troubles
- Quel projet de vie dans cet environnement de personnes âgées ?

Problématique soulevée dans le cas clinique

- La famille : fille trentenaire (espacement des visites, visites non souhaitées des petits enfants (7 ans et 1 an) dans l' Ehpad, mari fragilisé
- Difficultés financières : vente de leur maison principale , reprise du travail à temps partiel du mari en longue maladie
- L' équipe soignante : équipe jeune, âge jeune de la résidente, utilisation de son prénom, barrière psychologique ,difficultés de pec, projet de vie individualisé difficile à tenir (ratio 1/1)
- L' environnement : résidents de + 20ans à 30ans, choix des activités d' animation, lieu de vie, échanges entre résidents, centre d'intérêt.
- La résidente : relation d' assistanat , agacement de certains troubles du comportement , rupture générationnelle et culturelle

Quelles sont les aides sociales pour les malades jeunes et leur famille ?

- L' APA n'est perçue que par les personnes de plus de 60 ans
- Les malades jeunes alzheimer = PA handicapées et dépendantes du secteur gériatrique des hôpitaux
- La pension d' invalidité est versée lorsque la capacité de travail ou de gain est réduite des deux tiers
- L' allocation aux adultes handicapés : env 80% du Smic net = tx d'incapacité permanente entre 50 et 80% et dans l' incapacité de travailler
- Prestation de compensation du handicap (loi de fev 2005), dans le cadre du projet de vie de la personne, aménagement logement, aides humaines ou techniques... Financée par le département.Si le malade perçoit cette prestation = pas d' APA après 60 ans

Obstacles à l'entrée dans l'EHPAD

- Le premier obstacle financier : cf les aides sociales , précarité financière de la famille (coût de l' EHPAD, AJ, HT, HP sans aide de l' APA)
- Age jeune : moins de 60 ans, difficulté d'admission pour trouver un hébergement dans une structure d'accueil spécialisée
- Difficulté dans l' EHPAD : contexte générationnel ,culturel, quatrième âge, formation spécifique à la pec de sujets jeunes
- Isolement de la famille, séparation du couple jeune moins de 60 ans, possible enfant encore à charge, conséquence sur la cellule familiale (professionnelle et personnelle)

Orientations pour l'avenir pour ces malades jeunes

- Plan Alzheimer 2008-2012 :

Mesure 18 : lever les obstacles réglementaires pour permettre l'accueil et l'hébergement des malades Alzheimer en EHPAD

CMRR de Lille pilote une enquête (mars 2010), en fonction résultats si besoin d'unité dédiées, spécifiques aux jeunes patients Alzheimer

Mesure 19 : désignation du Centre national de référence des malades Alzheimer jeunes (CMRR Lille coordonnateur, Paris et Rouen) : développe et organise la pec de la maladie précoce

- Famille d'accueil , accueil de jour spécifique aux jeunes, élargissement des programmes psycho-éducatifs (PPE)
- Projet d'ouverture d'établissement spécifique dédié exclusivement aux sujets jeunes de moins de 60 ans : exemple de Cesson (77), projet 2011 avec l' Association Espoir Alzheimer